

les rues de Paris, on lui conseilla de porter des pistolets : "Les voleurs, dit-il, me les prendraient."

Un financier avait amassé de très grands biens aux dépens du public, et il disait à un philosophe : "Il faut, je crois, beaucoup de force d'esprit pour mépriser les richesses.—Vous vous trompez, lui répartit le sage ; il suffit de considérer en quelles mains elles passent."

Un grenadier de l'armée du maréchal de SAXE ayant été pris en maraude, fut condamné à être pendu. Ce qu'il avait volé pouvait valoir environ six livres. Le maréchal le voyant conduire au supplice, lui dit qu'il fallait qu'il fût bien misérable pour risquer sa vie pour six francs. "Parbleu, mon général, répondit le grenadier, je la risque bien tous les jours pour six sous." Cette répartie lui valut sa grâce.

On demandait à FONTENELLE qu'elle différence il y avait entre le bon et le beau ? "Le bon, répondit-il, a besoin de preuves : le beau n'en demande pas."

Un Limousin, maître-maçon, voyant son petit manœuvre tremper un morceau de pain trop sec dans un sceau de mortier, pour l'attendrir : "Qu'est-ce dont, s'écria-t-il, je crois que tu donnes dans la friandise."

## RÉGISTRE PROVINCIAL.

MARIÉS :—A Maskinongé, le 10 de Mai dernier, Mr. O. B. PELTIER, Marchand, de l'endroit, à Dlle. Éloïse MAYRAND, de la Rivière du Loup ;  
À Montréal, le 11, Mr. Éloi CHAGNON, de Verchères, à Dlle. Justine ÉLISE BROUSSEAU, de Montréal ;

A Québec, le même jour, Mr. Maurice SCOTT, Marchand, à Dlle. Marie Émilie DASILVA ;

A Montréal, le 15, Wm. HAMILTON, écr. Collecteur de la douane à Stanstead, à Dlle. Margaret M'MILLAN ;

DÉCÉDÉS :—A Québec, le 10 de Mai dernier, à l'âge de 33 ans, l'hon. Carleton T. MONKTON, capitaine au 24<sup>e</sup>. régiment d'infanterie ;

A St. Damase, le 14, à l'âge de 55 ans, Joseph FORLIER, écr. Juge de paix et Major de milice ;

A Montréal, le 15, Dlle. Louise DELISLE, âgée de 18 ans ;

COMMISSIONNÉS :—J. Robinson HAMILTON, écr. Avocat et Procureur ;

Mr. J. D. VALLÉE, Notaire Public ;

Mr. Éric, S. FOURNIER, Arpenteur ;

Wm. FRASER et Louis TREMBLAY, écrs, Commissaires pour le jugement des petites causes dans la Seigneurie de la Malbaie ;

T. WILSON, W. HOLMES, Louis MASSUE, écuyers, le révd. Archidiacre MOUNTAIN, et Mgr. l'Évêque de Fussala, Commissaires pour les personnes aliénées et les enfans trouvés, dans le district de Québec ;—

I. G. OGDEN, R. J. KIMBER et Chs. LAFRENAIE, écrs, Commissaires pour les mêmes dans le district des Trois-Rivières ;—Geo. SELBY, R. NELSON et P. de ROCHEBLAVE, écrs, Commissaires pour les mêmes dans le district de Montréal.